



Téléphone fixe : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| ; Téléphone portable : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse électronique :

## 2. LE CAS ÉCHÉANT : IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DU MANDATAIRE

→ *Le renseignement de cette rubrique ne vous soustrait pas à l'obligation de fournir une procuration ou mandat ou déclaration sur l'honneur tel que précisé dans le récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention.*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune :

Téléphone fixe : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| ; Téléphone portable : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse électronique :

Agissant en tant que :  représentant légal du demandeur  mandataire du demandeur

## 3. COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

→ *Le renseignement de cette rubrique ne vous soustrait pas à l'obligation de fournir un RIB tel que précisé dans le récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention.*

Titulaire du compte :

Banque : Agence de :

Code établissement : Code Guichet :

Numéro de compte :

Clé :

## 4. DESCRIPTION DU PROJET

→ *Le renseignement de cette rubrique ne vous soustrait pas à l'obligation de fournir un plan de localisation tel que précisé dans le récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention.*

Intitulé du projet :

Localisation du projet :

Adresse :

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune :

Références cadastrales (section et numéro des parcelles) :

Demande au titre du :  1<sup>er</sup> cas : Plan de Prévention des risques naturels (PPRN)

ou  2<sup>ème</sup> cas : Programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI)

**Description du projet (notamment objectifs et résultats attendus)**

**→ 1<sup>er</sup> cas : PPRN**

Désignation du PPRN :

approuvé le :

Aléa(s) concerné(s) :

Zonage(s) :

Description des mesures (études ou travaux) imposées par le PPRN sur des biens existants à la date d'approbation du PPRN et exposés aux risques :

Date prévisionnelle de début de réalisation du projet : / (mois, année)

Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet : / (mois, année)

**→ 2<sup>ème</sup> cas : PAPI**

Désignation du PAPI :

Travaux sur des biens situés dans le périmètre d'une démarche PAPI, identifiés par le **diagnostic de vulnérabilité** mené sous la maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale et appartenant à l'une des catégories fixées par l'**arrêté du 23 septembre 2021** (liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au FPRNM dans le cadre d'un PAPI) :

Date prévisionnelle de début de réalisation du projet : / (mois, année)

Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet : / (mois, année)

## 5. DÉTAIL ET MONTANTS DES DÉPENSES PRÉVUES ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE

→ *Le renseignement de cette rubrique ne vous soustrait pas à l'obligation de fournir les devis relatifs aux travaux objets de la demande et le diagnostic de vulnérabilité dans le cadre d'un PAPI, tel que précisé dans le récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention.*

Nature des dépenses (études / travaux)	Fournisseur ou prestataire	Item correspondant à l'arrêté du 23 septembre 2021 (indiquer par exemple a), b)...) )	Montant en € HT	Montant en € TTC	Date du devis
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ / _ _ / _ _ _ _
<b>TOTAL</b>			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	
<b>MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE AU TITRE DU FPRNM</b>			_ _ _   _ _ _ ,  _ _	_ _ _   _ _ _ ,  _ _	

**Valeur vénale ou estimée du (des) bien(s) :**

→ *Le renseignement de cette rubrique ne vous soustrait pas à l'obligation de fournir une attestation de la valeur vénale du bien tel que précisé dans le récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention.*

## 6. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

**Je soussigné(e)** (NOM, Prénom) :

**demande** à bénéficier d'une subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM),

**atteste sur l'honneur** :

- être propriétaire des biens concernés par la demande de subvention, ou avoir obtenu de la part du propriétaire l'autorisation de réaliser ces engagements ;
- le cas échéant, avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente demande de subvention ;
- que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L.113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics sont exactes et sincères ;
- que ce projet n'a pas reçu à ce jour de commencement d'exécution, et n'aura pas reçu de commencement d'exécution avant la date de réception par l'administration de la présente demande de subvention (le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou au prestataire : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...);
- que le(s) bien(s) concernés sont existants à la date d'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la commune concernée ;

**m'engage à** :

- fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier ;
- informer le service instructeur de l'avancement de mon projet et de l'avertir en cas d'arrêt de mon projet ;
- utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre de l'opération mentionnée dans la partie 4 ci-dessus ;
- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire ;
- accepter et faciliter les contrôles ;

**suis informé(e) que** :

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Fait à** \_\_\_\_\_ , le  /  /

**Signature du demandeur avec NOM, Prénom**

*(signature du bénéficiaire de l'aide ou, le cas échéant, de son représentant légal ou de son mandataire)*

## 7. MENTION LÉGALE

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous transmettez ce formulaire.

## Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire de demande de subvention

Cas général		
Liste des pièces à joindre	A cocher	Réservé à l'administration
Le courrier de demande de subvention daté et signé (voir modèle en annexe)		
Le présent formulaire de subvention daté et signé (original)		
La photocopie de la carte nationale d'identité		
Un justificatif de domicile (facture EDF, Télécom...)		
Un certificat de propriété ou autorisation de faire les travaux du propriétaire		
Le plan de localisation de l'unité foncière du bien concerné et du zonage PPRN avec indication complète de la référence cadastrale (section et numéro)		
Une attestation de la valeur vénale ou estimée du bien concerné		
Un document attestant de la souscription pour les biens concernés d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité (« multirisques habitation ») incluant la garantie contre les effets des catastrophes naturelles fait par l'assureur		
Le diagnostic de vulnérabilité aux inondations des biens concernés		
Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		
<p>Pour la demande de subvention des travaux :</p> <p>En cas de sinistre déjà survenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées,</li> <li>• la copie des factures d'entreprises ayant réalisé les travaux.</li> </ul> <p>Dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers.</li> </ul>		
Un devis détaillé du coût des études et/ou travaux faisant l'objet de la demande de subvention comprenant un descriptif précis de la nature des travaux envisagés accompagné le cas échéant de tout élément utile à la compréhension du projet (diagnostic de vulnérabilité réalisé par une personne compétente, plans éventuels cotés en NGF-IGN69, photographies...). Le descriptif des travaux et le devis devront clairement distinguer les travaux qui répondent aux objectifs de réduction de la vulnérabilité		

Cas particuliers liés aux mandataires ou exploitants		
Liste des pièces supplémentaires à joindre	A cocher	Réservé à l'administration
Dans le cas où <b>un mandataire professionnel</b> régi par la loi du 2 janvier 1970, dite loi « Hoguet » est désigné pour le dépôt du dossier, le dossier comprend en outre une photocopie du mandat de gestion « type loi Hoguet », accompagnée d'une photocopie de la carte professionnelle « gestion immobilière ».		
Dans le cas d' <b>un mandataire non professionnel</b> , au sens du cas précité ci-dessus est désigné pour le dépôt du dossier, le dossier comprend une procuration sous seing privé, dûment signée des deux parties, ou une procuration autorisant un mandataire nommément désigné à prendre tous les engagements, à déposer le dossier et à recevoir, pour le compte du propriétaire, de l'exploitant ou du gestionnaire tout courrier envoyé par lui		
Si les travaux sont exécutés par <b>un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens</b> , le dossier comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même		
Dans le cas d'une demande de subvention présentée pour des opérations de reconnaissance et des travaux de traitement ou de comblement en application du 3° du I de l'article L.561-3 du code de l'environnement, le dossier comprend en outre une analyse des risques permettant d'apprécier l'importance et la gravité de la menace pour les constructions et les vies humaines, ainsi qu'une estimation par le service chargé des domaines de la valeur vénale hors risque et avant sinistre éventuel de l'unité foncière à acquérir		

## Démarche pour déposer une demande de subvention

Les formulaires de demande de subvention sont téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Ain.

Légende : ① demandeur ② administration

① **Dépôt du dossier par voie électronique** (formulaire de demande de subvention renseigné, signé et accompagné des pièces justificatives demandées) par le demandeur à la DDT de l'Ain, pour instruction.

② **Accusé de réception du dossier déposé**

- **Aucun commencement d'exécution du projet ne peut être opéré avant la date de réception de la demande de subvention.**
- Dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du dossier, **vérification de la recevabilité du dossier** (en l'absence de réponse de l'administration à l'expiration du délai de 2 mois, la demande est réputée recevable). La recevabilité ne préjuge pas de la décision d'attribution de la subvention.

③ **Instruction par la DDT de l'Ain du dossier de subvention**

Le délai maximum d'instruction est de 8 mois à compter de la date d'accusé de réception de la demande de subvention. Si aucune décision attributive de subvention n'est notifiée dans le délai, la demande fera l'objet d'un rejet implicite.

④ **Décision**

- ➔ **Avis défavorable** : information au demandeur du refus d'attribution de la subvention
- ➔ **Avis favorable** : notification de l'arrêté préfectoral d'attribution de la subvention

⑤ **Déclaration du début de l'étude ou des travaux (ordre de service de démarrage)**

- Elle doit être reçue dans les 2 ans suivant la notification de la décision d'attribution de subvention (sinon caducité de la décision).
- A votre demande, lors du dépôt de votre dossier de demande de subvention, **une avance** pouvant aller jusqu'à 30 % du montant maximum de la subvention peut vous être versée, une fois l'arrêté attributif de subvention signé, dès lors que le projet a connu un début d'étude ou de travaux. Pour pouvoir bénéficier de cette avance, vous devrez justifier auprès de l'administration, qu'une commande a été passée (factures avec justificatifs de réalisation).
- Sur demande, **des acomptes** peuvent vous être versés au fur et à mesure de l'avancement du projet, au prorata de sa réalisation et dans la limite de 80 % (le cas échéant, avance comprise) du montant maximum de la subvention. Ces acomptes pourront être versés sur présentation des justificatifs des frais engagés.

⑥ **Déclaration d'achèvement des études ou des travaux (ordre de service de fin d'exécution) et demande de mise en paiement**

Le demandeur doit justifier que le projet a effectivement été réalisé de façon **conforme aux caractéristiques définies par l'arrêté attributif de subvention**. Il doit produire des justificatifs des dépenses. La dépense de paiement doit être effectuée dans un délai de 12 mois à compter de la date prévisionnelle d'achèvement du projet, mentionnée dans l'arrêté attributif de subvention.

⑦ **Mise en paiement**

Le montant de la subvention est calculé sur la base du **montant réel des dépenses effectuées**.

## Conditions pour bénéficier d'une subvention pour des mesures de réduction de la vulnérabilité sur des biens existants

Un particulier peut bénéficier d'une subvention de l'État pour la réalisation de mesures de réduction de la vulnérabilité sur des biens existants exposés à des risques naturels :

- si les biens sont situés dans une zone à risque définie dans le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). Les études et travaux proposés doivent être rendus **obligatoires** par le PPRN dans son règlement,

ou

- si les biens sont situés dans le périmètre d'une démarche PAPI (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations). Les travaux doivent être **identifiés** par un diagnostic de vulnérabilité réalisé par une collectivité territoriale (prévu dans le cadre du PAPI). Les travaux éligibles à la subvention sont ceux figurant dans **l'arrêté du 23 septembre 2021** établissant la liste des types de travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs, dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations.

**Le taux de financement est de :**

- pour les travaux : 80 % pour les biens à usage d'habitation ou à usage mixte dans la limite de 50 % de la valeur vénale du bien, plafonné à 36 000 € par bien,
- pour les études et diagnostics de la vulnérabilité des biens : 50 % au minimum

Les taux de financement sont calculés sur des coûts TTC.

Le bien doit être couvert par un contrat d'assurance incluant la garantie « catastrophes naturelles ».

Les travaux de réparation ou d'entretien courant ne sont pas finançables.

Le projet ne doit pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention, sauf à perdre tout droit à une subvention.

### **Exemple d'un particulier souhaitant réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité**

#### **Je vérifie si je suis éligible :**

- ▶ consultation du PPRN (notamment les mesures prescrites) sur le site internet :  
« Les services de l'État dans l'Ain », sous le lien suivant :  
<http://www.ain.gouv.fr/plans-de-prevention-des-risques-dans-l-ain-ppr-r873.html>
- ▶ mon bien est couvert par un contrat d'assurance incluant la garantie catastrophes naturelles prévue au L.125 du code des assurances,
- ▶ mon bien est existant à la date d'approbation du PPRN.

#### **Je vérifie mon plafond :**

Si la valeur de mon habitation est estimée à 200 000 €, je peux bénéficier d'une aide calculée sur un montant plafonné à 36 000 €.

#### **Je réalise mon devis :**

Je souhaite aménager ma maison en rehaussant les planchers et les circuits électriques (mesures prescrites par le PPRN).

Le coût des travaux est estimé à 5 000 €.

#### **Je bénéficie d'une subvention :**

L'État pourra subventionner 80 % de cette somme, soit une aide de 4 000 €.

Mon reste à charge sera de 1 000 €.

**Je dépose ma demande de subvention :** auprès de la DDT de mon département.

#### **Je peux demander le versement d'une avance et d'acomptes :**

Je peux demander une avance de 1 200 € (30 % du montant de la subvention) et des acomptes pour un montant de 2 000 € (jusqu'à 80 % du montant de la subvention).

## **Annexe : modèle de lettre de demande de subvention au titre du FPRNM**

Fait à  
le

**Direction départementale des territoires de l'Ain**  
**Service Urbanisme et Risques**  
**Unité prévention des risques**  
23 rue Bourgmayer CS 90410  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Objet : demande de subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)

Monsieur le directeur ,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, mon dossier de demande de subvention dûment complété et signé avec les pièces justificatives demandées, afin de pouvoir bénéficier d'une subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Nom Prénom  
Adresse  
Téléphone  
Mail